Résultat de la recherche avancée de témoignage

Devenir ingénieur·e avec un BTS » en Bretagne et Pays de la Loire : une expérimentation pour encourager la réflexion sur les poursuites d'études post-BTS

L'institut Agro Rennes Angers, Bretagne, Pays de la Loire

Rue de Saint-Brieuc

35100 Rennes

Tél : 0223485000
Site web : https://intranet.institut-agro-rennes-angers.fr/
Responsable : Benedicte Gohard , benedicte.gohard@agrocampus-ouest.fr
Rédacteur de la fiche : Marion Diaz, Chargée de mission d'appui à l'enseignement agricole
, marion.diaz@agrocampus-ouest.fr

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Auteurs : Marion Diaz, François Guerrier, Bénédicte Gohard, L'institut Agro Rennes-Angers, juillet 2023.

Le projet « Devenir Ingénieur.e avec un BTS en régions Pays de la Loire et Bretagne »

(En cliquant sur les vignettes vous accèderez directement aux vidéos d'une durée comprise entre2 et 4 minutes)

Les intentions de l’expérimentation

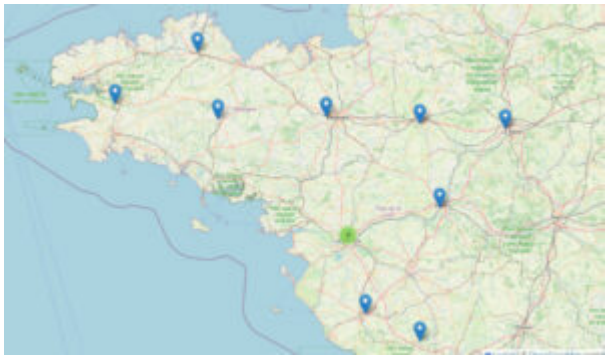

L’expérimentation Devenir ingénieur avec un BTS a été mise en place entre 2020 et 2023 en Bretagne et Pays de la Loire. Elle repose sur un réseau de 2 établissements publics de l’enseignement supérieur et de 9 établissements publics de l’enseignement technique sur les régions Bretagne et Pays de la Loire. Elle s’adresse aux apprenants de BTS agricole pour

- Lutter contre les phénomènes autocensure ;
- Encourager la réflexion des jeunes sur la connaissance de soi et donc les aider à prendre conscience de leurs potentialités ;
- Faire évoluer le regard des adultes sur ces jeunes en les invitant à considérer le BTS comme une étape et non comme une fin en soi ;
- Faire évoluer les représentations des jeunes de l’enseignement technique sur les jeunes de l’enseignement supérieur long et réciproquement.

Stratégie et pilotage

Pour cela, l’expérimentation repose sur 3 étapes :

1. L’information sur les poursuites d’études possibles : il s’agit d’apporter de l’information aux jeunes de BTS sur les différentes poursuites d’études possibles, sur les diverses voies possibles et sur les différences de compétences entre un technicien supérieur et ingénieur
2. L’accompagnement dans son orientation : il s’agit de créer les conditions pour se projeter dans l’après BTS et permettre aux jeunes de faire leur choix en connaissance de cause et de conséquences. Il s’agit de les aider à se construire un chemin à suivre et des étapes pour un parcours de réussites

3. La préparation aux concours : il s’agit d’accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans la préparation des différents concours vers les écoles d’ingénieur (concours apprentissage, concours maison L2 ou concours C via une prépa ATS)

Pour mettre en œuvre ces 3 étapes, le projet s’est doté de 3 niveaux de pilotage :

- 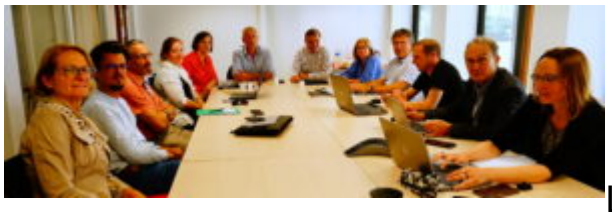Le comité de pilotage associant des représentant·e·s de chacune des composantes impliquées (DRAAF, enseignement technique, enseignement supérieur) pour concevoir et piloter la mise en œuvre des actions
- Le réseau des adjoint·e·s animé par les DRAAF pour favoriser l’engagement des établissements, et l’extension de l’expérimentation
- Le réseau des référent·e·s enseignant·e·s (1 par établissement impliqué) animé par l’Institut Agro Rennes Angers (pilote du projet) pour organiser la mise en œuvre dans les classes et évaluer la pertinence des actions

Ces différentes instances permettent

- D’améliorer en continue le dispositif par la mise en place d’une évaluation des actions menées, notamment au sein du réseau des référents ;
- D’accueillir des établissements en « cours de route », tout au long de l’expérimentation, par l’information faite régulièrement au sein des réseaux des adjoints ;
- De pérenniser l’action par l’organisation avec les DRAAF de formations pour les enseignants (voies d’accès, animation des ateliers sur le projet personnel et professionnel…).

Les actions mises en place au sein du dispositif

Actions pour les BTS 1ère année : mûrir ses projets professionnels

Pour les BTS 1ère année, la plupart des activités proposées peuvent convenir à l'ensemble de la classe. Elles visent à aider les jeunes à clarifier leur projet professionnel pour réfléchir à une éventuelle poursuite d'étude, et à ouvrir les champs des possibles.

Ateliers pour mieux se connaitre et réfléchir à son projet personnel, professionnel et de formation.



Les scénarios pédagogiques de ces ateliers ont été conçus par une équipe de coachs en développement professionnel qui interviennent avec les étudiants ingénieur de l'Institut Agro Rennes Angers. Ils ont été animés en 2020-2021, 2021-2022 par l'une de ces coachs, Nolwenn Lautram, et adaptés et précisés en 2022-2023 par l'équipe d'appui à l'enseignement technique agricole de l'Institut Agro Rennes Angers pour pouvoir être repris par des enseignant·e·s-formateur·trice·s. Ils ont fait l'objet d'une demi-journée de découverte en 2021 avec Nolwenn Lautram, puis d'une journée d'échange et de formation le 2 février 2023. Notons que chaque établissement réalise une ingénierie locale pour adapter le cadre général en fonction de ses objectifs et possibilités.

L'atelier 1 PPP (Projet personnel et professionnel) « **Mieux se connaitre** » a pour but d'aider les apprenants à mieux se connaitre, notamment en les aidant à identifier leurs principales qualités, valeurs liées au travail, activités et environnements de travail préférés. Il est utile pour tous les apprenants en BTS1. A l'issue de la séance, les apprenants peuvent élaborer un blason synthétisant leurs réflexions.



L'atelier 2 PPP « **Se projeter après le BTS** » vise à aider les apprenants à réfléchir à leur projet scolaire et professionnel en cohérence avec qui ils sont (qualités, valeurs liées au travail), ce qu'ils aiment faire (activité et environnement de travail préféré). Il est utile pour tous les apprenants de BTS 1ère année. A l'issue de cet atelier, les apprenants auront élaboré leur « rond-point » synthétisant les voies possibles pour eux après le BTS.

Pour les étudiants souhaitant poursuivre en école d'ingénieur, il peut être proposé un 3e atelier pour **comprendre ce que c'est qu'un ingénieur**, à quels métiers cette formation peut préparer et en quoi cette formation est complémentaire d'un BTS. Selon les spécialités concernées (agronomie, agroalimentaire, paysage, horticulture), cet atelier vise à susciter une analyse coopérative de diverses ressources (vidéos de témoignage, offres d'emploi pour techniciens et ingénieur, sites internet sur les métiers) pour faire ressortir

- les différents métiers post formation d'ingénieure,
- les compétences communes des ingénieure·s,
- les différences entre technicienne·s et ingénieur·e·s
- des questions que l'on peut poser lors des tables-rondes virtuelles d'échange avec des étudiante·s et diplômé·e·s des écoles d'ingénieur (cf. paragraphe suivant)

Des tables-rondes de rencontres avec des étudiants et diplômés de l'Institut Agro Rennes-Angers et d'ONIRIS

Les jeunes qui le souhaitent peuvent ensuite participer à des tables-rondes virtuelles d'échange avec des étudiant·e·s et des diplômé·e·s de l'IA Rennes-Angers et d'ONIRIS qui sont issu·e·s d'un parcours de formation avec un BTS.

L'objectif de ces tables rondes est d'informer sur les modalités d'admission dans chacun des cursus d'ingénieurs, sur les formations, sur la vie sur les campus et sur les métiers à

l'issue des formations d'ingénieur. L'idée est également de montrer la différence et la complémentarité entre une formation de BTS et celle d'ingénieur.

A l'issue de cette première année, les jeunes de BTS 1ère année doivent avoir clarifier au maximum leur projet pour pouvoir se consacrer à la concrétisation du ce projet dès le début de la 2e année.

Actions pour les BTS 2e année : préciser son projet professionnel et préparer les concours

Ateliers PPP

A la suite des ateliers PPP réalisés en BTS1 l'année précédente, deux ateliers PPP sont organisés en BTS 2 :



- l'atelier « **après le rond-point** » vise à reprendre la réflexion sur l'avenir post BTS après les périodes en entreprises : comment ces périodes ont fait évoluer le projet de formation ou d'entrée dans la vie active ? Quels éventuels nouveaux projets envisagés ? Cet atelier peut être mené en classe entière (pour ceux qui ont fait les ateliers PPP en BTS1) ou bien auprès des volontaires qui envisagent de poursuivre leurs études (Licence pro, CS ou école d'ingénieur),
- l'atelier « **présenter sa motivation** » vise à réfléchir sur les motivations des jeunes pour choisir telle ou telle formation. C'est un atelier permettant de préparer les « ingrédients » à intégrer dans la lettre de motivation et dans les oraux de recrutement.

La journée de préparation du concours apprentissage en cursus

Horticulture et Paysage

Cette journée est en général organisée le vendredi précédent les journées portes ouvertes de l'Institut Agro Rennes Angers. Les coordinatrices de l'apprentissage en horticulture et paysage accueillent les jeunes qui le souhaitent à Angers et décrivent précisément les 4 épreuves du concours apprentissage (dossier, anglais, note de synthèse et oral) et répondent aux questions des apprenants. Pour les étudiants qui visent l'école d'Angers en Horticulture ou Paysage, elles proposent également un accompagnement collectif pour élaborer le document complémentaire au CV qui figure dans le dossier et qui a pour but de se présenter plus précisément et de présenter ses motivations pour la poursuite d'étude en école d'ingénieur par apprentissage.

L'épreuve blanche d'anglais du concours apprentissage

Les jeunes qui le souhaitent peuvent passer une épreuve blanche d'anglais. Elle est organisée sur la période des vacances de Noël : le sujet est donné avant le départ en vacances, les jeunes s'organisent en autonomie pendant les vacances pour se mettre dans les conditions de l'épreuve et rendent les copies à la rentrée de janvier. Une correction individuelle est réalisée par un·e enseignant·e anglophone, ainsi qu'un retour en visioconférence pour l'ensemble des jeunes ayant rendu leur copie.

Les oraux blancs préparatoires au concours apprentissage ou aux concours d'entrée en L2



Les jeunes de BTS 2 qui le souhaitent peuvent passer des oraux blancs. Le jury est composé d'un·e enseignant·e chercheur·e et d'un ou deux autres personnels de l'Institut Agro Rennes Angers et parfois d'un·e professionnel·le du domaine concerné par l'école visée. Le déroulement de cet oral blanc suit les consignes précisées dans la notice du concours apprentissage, à savoir:

« Les compétences évaluées sont :

- *la mesure du de la· candidat·e à conduire un raisonnement scientifique et technique ;*
- *ses motivations pour devenir ingénieure des écoles agronomiques et celles pour préparer le diplôme par apprentissage ;*
- *la pertinence de son projet professionnel.*

Le·la· candidat·e peut commencer par se présenter pendant environ 10 minutes à partir de la lettre de motivation transmise au préalable et du CV demandé dans le dossier d'admissibilité (épreuve de sélection sur dossier).

Le jury, selon l'école, peut s'intéresser à certains travaux menés par le·la· candidat·e et mentionnés dans le dossier. Des questions sur les connaissances scientifiques et techniques, spécifiques à ces travaux, ne servent le plus souvent qu'à apprécier la capacité du·de la· candidat·e à maîtriser le sujet. » (source : notice du concours apprentissage 2023)



Ces différentes actions sont synthétisées dans le schéma ci-contre. En jaune figurent les actions qui peuvent être menées en classe entière de BTS. Les oranges sont plus spécifiques pour ceux qui souhaitent préparer les concours d'entrée en école d'ingénieur (cliquer pour agrandir).

Des actions complémentaires à l'initiative des établissements

Dans plusieurs établissements partenaires, des actions complémentaires ont été menées. Par exemple,



- une journée de préparation à la création d'entreprise au CFA de Merdrignac dans le prolongement des ateliers PPP pour ceux qui avaient un projet de création d'entreprise ;
- un suivi individualisé des apprenants souhaitant poursuivre leur étude par l'animatrice du CDR au CFA de Merdrignac ;
- une préparation à la note de synthèse au Lycée J. de Rieffel (Saint Herblain) ;
- un accompagnement sur la compréhension orale en anglais au Lycée T. Monod (Le Rheu) ;
- des oraux blancs complémentaires au Lycée T. Monod (le Rheu) et au Lycée J. de Rieffel (Saint Herblain).

Les résultats de l'expérimentation

Environ 50 % des candidat·e·s accompagné·e·s intègrent une école d'ingénieur, avec une certaine disparité selon les spécialités.

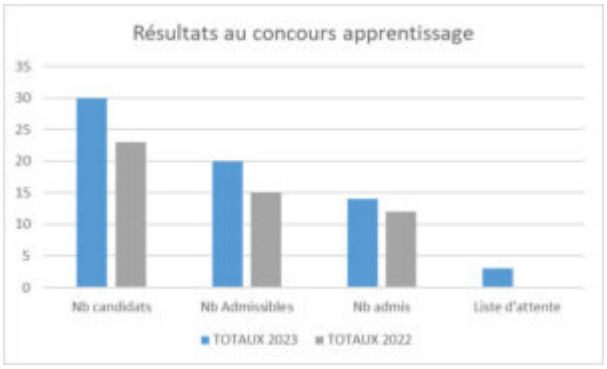

La figure n° 1 présente les nombres de candidat·e·s, d'admissibles, d'admis·e· et de candidat·e·s en liste complémentaire sur les deux années de l'expérimentation. En

2022, les taux de réussite sont sensiblement les même entre 2022 et 2023 autour de 47-48%.

Nous avons cependant observé en 2023 une forte augmentation du nombre de candidat·e·s dans la spécialité agronomie, ce qui s'explique par le fait que certains établissements engagés ont informé plus largement des jeunes d'autres formation de BTS sur l'existante de ce concours, et les ont intégré·e·s à la préparation. Dans cette spécialité, si le nombre de candidat·e·s a augmenté, nous observons un taux de réussite moindre par rapport à l'année précédente. Les chiffres nationaux ne sont pas encore parus, ce qui ne nous permet pas de savoir si le taux de réussite a également baissé au niveau national du fait d'un nombre accru de candidat·e·s.

Sur la spécialité agroalimentaire, nous avons eu 4 candidat·e·s, dont 3 admis·e·s au concours apprentissage et 1 admis au concours L2, alors que nous n'avions pas de candidat en 2022 : les contacts pris en début d'année 2023 auprès des établissements a porté ses fruits, mais le nombre de candidat reste faible.

Le nombre de candidats en spécialité paysage a fortement baissé sans raison évidente (il est passé de 12 à 5 candidats). Le taux de réussite entre admissibilité et admission sur cette spécialité est de 40% alors qu'il est très élevé sur les autres spécialités, ce qui met en question la préparation de l'oral qui est peut-être trop formatée dans un domaine où la créativité, la personnalité du·de la candidat·e doit apparaitre pleinement.

Au-delà des écoles d'ingénieur publiques, les apprenants préparent l'entrée à d'autre écoles : En 2023, nous avons en effet recensé 3 candidats aux écoles du Paysage (résultats accessibles actuellement) et 3 candidats admis à l'ESA d'Angers (école privée)

- Écoles du Paysage (3 candidats),

- Écoles d’ingénieur privées (ESA Angers : 3 candidats).

Figure 2: répartition des admis dans les écoles d’ingénieur en 2023 (*sans compter les écoles du paysage).

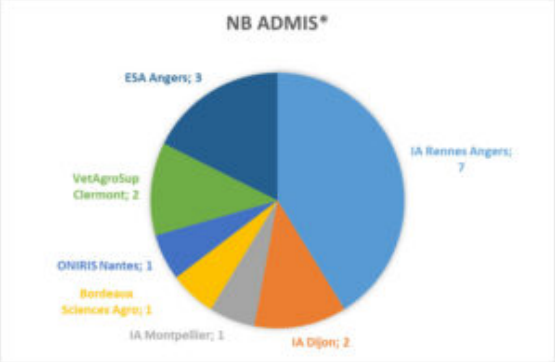

Les effets pour les jeunes : une découverte de soi et des parcours possibles post-BTS.

Au-delà des chiffres de réussite au concours, le témoignage des jeunes montre des effets sur la clarification du projet professionnel d’une part et sur la préparation des concours d’autre part.



En effet, les ateliers PPP leur permettent de mieux se connaitre en faisant notamment intervenir le regard des autres sur ses qualités, ses valeurs. Ces interactions permettent de mieux connaitre les individus composant le groupe et favorise la dynamique de groupe dans la classe. La comparaison et le questionnement permettent de construire ou de clarifier son projet professionnel et d’envisager d’autres voies possibles dont celle d’ingénieur par apprentissage, inconnue pour la plupart à l’entrée du BTS. Selon les cas, cette orientation est vue soit comme un challenge permettant de mieux s’engager dans la formation de BTS (le BTS est alors vu comme une étape nécessaire vers l’école d’ingénieur), soit comme un « plan B » pour sécuriser une projet risqué (exemple d’étudiant·e·s souhaitant devenir vétérinaire).



Les différents temps de préparation au concours (préparation à l'anglais et à l'oral) ont également été appréciés pour se sentir prêt pour le concours, mais parfois au-delà : l'oral blanc par exemple est cité comme une préparation aux entretiens d'embauche futurs et permet de travailler sur la mise en valeur de ses compétences (ce qui est aussi intéressant dans le cadre des épreuves du BTS) ; la préparation à l'anglais permet de développer ses compétences linguistiques, en particulier quand elle est renforcée au sein de l'établissement avec l'enseignant·e d'anglais.

Les effets pour les formateur·trice·s et enseignant·e·s : un sentiment d'utilité, un facteur d'engagement qui peut susciter des coopérations

Le premier effet significatif réside dans la meilleure connaissance et maîtrise par les enseignant.e.s et formateurs-trice.s des différentes orientations et voie d'accès aux écoles d'ingénieur.es, ce qui jouent sur la prescription et les sollicitations que l'on peut adresser aux jeunes, puisque l'adulte connaît des réponses.



Au-delà des effets positifs sur les apprenants, les enseignant·e·s et formateur·trice·s soulignent tous leur changement de posture et les effets sur les relations avec les apprenants, en particulier ors des ateliers PPP en classe entière (BTS 1). Pour accompagner les apprenants dans leur projet personnel et professionnel, les enseignants sont au service des apprenants et de leur projet, ce qui renouvelle la relation. Pour ceux qui souhaitent

poursuivre leurs études, le BTS n'est qu'une étape nécessaire, mais pas une finalité.

Les enseignant·e·s se sentent plus utiles, contribuant ainsi à un objectif de promotion sociale. Cela est renforcé par le fait que ces référents ne le sont pas par hasard : ce sont déjà des personnes pour qui l'égalité des chances et la lutte contre les inégalités sociales revêtent une dimension particulièrement importante dans leur métier, ce qui les motivent pour s'engager dans le projet.



De plus, certaines enseignantes remarquent qu'elles sont repérées au sein de l'établissement comme les référentes de la poursuite d'études en école d'ingénieur. La référente du Lycée J. Rieffel (Nantes) par exemple élargi le dispositif pour informer et accompagner les élèves de terminale STAV sur le concours post BAC pour l'entrée à l'Institut Agro Angers. La référente du lycée T. Monod (Le Rheu) intervient dans d'autres classes de BTS (dans lesquelles elle n'est pas enseignantes) pour informer et préparer au concours apprentissage.

Enfin cette expérimentation a également donné l'occasion de créer des situations pédagogiques entre apprenants de BTS et étudiants ingénieurs. C'est le cas par exemple d'un TD d'analyse d'un Ecoquartier selon les principes de l'économie circulaire mis en place entre le CFA de Merdrignac et l'Institut Agro Angers (voir notamment la communication écrite sur cette expérience ici : https://qpes2023.sciencesconf.org/439768) qui permet la rencontre et le travail en commun pour répondre à une commande des enseignant·es. L'objectif de ce TD est double : travailler des compétences d'analyse outillée d'un Ecoquartier en s'appuyant sur la coopération entre deux formations pour que chacun identifie ce qu'il sait faire et ce que l'autre peut lui apporter. Au-delà des tables-rondes de rencontres avec des

étudiants ingénieurs et des diplômés, cet exercice permet une meilleure connaissance réciproque entre les étudiants de différente formation.

Un enjeu d'attractivité pour les établissements de l'enseignement agricole

Que ce soit pour les CFA ou les lycées, le fait de préparer les jeunes à l'après-BTS avec une diversité de parcours possibles dont celui d'ingénieur est considéré par plusieurs équipes de Direction comme un facteur d'attractivité de l'établissement.

Les conditions de réussite : un réseau de référents inter-établissement et une reconnaissance de cette mission en interne

Tout au long de l'expérimentation et par la comparaison entre différents établissements, nous avons pu dégager des conditions qui favorisent le bon déroulement des actions.



Les référents témoignent tout d'abord de l'importance des temps d'échanges inter-établissements et des formations pour ne pas rester isoler dans ses pratiques et maintenir l'engagement. L'animation du réseau des référents autour des temps forts du dispositifs (rappeler les dates, les échéances…), autour de leur montée en compétences (formations, temps d'analyse de pratiques), de l'évaluation des actions et des besoins est donc favorable à leur engagement dans la durée.



Mais cela n'est pas suffisant : le soutien des équipes de direction et l'inscription de cette mission dans la fiche de poste de l'enseignant·e ou formateur·trice est nécessaire pour qu'elle soit ensuite reconnu au sein de l'équipe pédagogique. Ce soutien et cette reconnaissance au sein de l'établissement favorise l'extension du dispositif aux autres formations de BTS. Cela permet également la connexion des ateliers PPP avec le module M11 des BTS 1ère année et donc l'inscription de ces ateliers dans l'emploi du temps. Mais dans bien des cas, le module M11 est également le module qui permet aux enseignants d'accompagner les apprenants sur leur recherche de stage, ce qui peut venir en concurrence avec les ateliers PPP.

Des points à améliorer

Le dispositif peut être renforcé sur plusieurs point souvent testés par certains établissements dans le cadre de l'expérimentation.

Tout d'abord, les coopérations concrètes entre jeunes BTS et Ingénieur au-delà des tables-rondes de rencontre avec étudiants et diplômés ingénieurs peuvent être développées en prenant exemple sur les coopérations expérimentées par le CFA Merdrignac présentée ci-dessus et le lycée de Fouesnant (voir par exemple Conduite de projet innovant en coopération « BTS-Ingénieurs » pour des systèmes aquaécologiques). Pour toucher tous les établissements en même temps, cela peut aussi prendre la forme de journées de rencontre sur une station expérimentale comme cela a été mise en place par l'Institut Agro Dijon sur la plateforme CA-SYS d'INRAe.



Comme précisé précédemment, la mission des référents doit être reconnue pour pérenniser l'action dans la durée et la rendre visible au sein des équipes pédagogiques. Au lycée agricole du Rheu par exemple, cela prend la forme d'un demi tiers temps sur l'égalité des chances. L'engagement des équipes de Direction dans les établissements de l'enseignement supérieur, technique et au sein des DRAAF doit être maintenue voire renforcée pour permettre la pérennisation de l'action, y compris en cas de turn over dans les équipes.

Mieux communiquer avec des relais et valoriser les initiatives locales en s'appuyant sur les étudiants ?



Comme nous l'avons évoqué précédemment, le partenariat « enseignement technique et enseignement supérieur » porte ses fruits, les effets sont présents chez les jeunes, chez les adultes, et impactent (encore à la marge) sur l'attractivité et la communication comme le souligne Jérôme Gaillard (directeur adjoint au lycée T. Monod). Mais l'information ne semble pas encore sortir de celles et ceux qui font vivre l'action. Il y sans doute à mieux communiquer en mobilisant les relais habituels au sujet de cette action (niveaux régional, local, …), presse régionale et spécialisée.

Enfin, nos premiers résultats montrent que ce sont les établissements situés dans les zones périurbaines (Nantes, Angers, Le Rheu) qui envoient le plus de candidats. Et le plus souvent des candidats dont l'origine sociale n'est pas si différente des candidats issus de classes préparatoires et ce malgré tout le travail déployé par les référents des autres établissements dans le cadre des ateliers PPP. Ce travail doit être accentué, peut être en travaillant avec les jeunes si

possible avant le BTS (en s'appuyant sur les parcours BTS qui apprécient de témoigner de leur expérience).



Ces points d'attentions serviront de jalon dans la poursuite du dispositif dans le cadre des AgroSmartCampus Bretagne et Pays de Loire, des réseaux au service des coopérations entre établissement de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur, de la recherche et du monde professionnel.

Retrouver toutes les vidéos :

Emilien Cohier, étudiant en BTS PA

- L'accompagnement par le lycée T.Monod (35) : https://youtu.be/7ibDxPxCQmE
- DIBTS : Un bon plan B ! https://youtu.be/TN0lfL9KLs4
- Les effets du point de vue étudiant : https://youtu.be/B5WsLq0YHv4
- Les ateliers PPP https://youtu.be/GTGCZL_QTZM
- Les oraux blancs https://youtu.be/JO-HdjPnCT0

Corinne Fablet, référente DIBTS au lycée T.Monod (35) :

- Le projet du point de vue du lycée : https://youtu.be/K0cwEbhZhk0
- Les effets de l'action DIBTS https://youtu.be/2FcMOPCgjz0
- Les points d'appuis : https://youtu.be/WpBkYMwU29I
- Perspective 2024 ; https://youtu.be/AY27EzgLSdc

Géraldine Moulin-Guiheneuf, référente DIBTS au lycée Nantes-Terre-Atlantique (44)

- Le projet du point de vue du lycée : https://youtu.be/p-lFbftrYPk
- Les effets de l'action DIBTS : https://youtu.be/tA99AVU6x5w

- Les conditions de réussite : https://youtu.be/4emOfV2V3sU

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans l'action, de très prés et d'un peu plus loin, qui ont permis à cette expérimentation d'être menée à son terme, dans un contexte de démarrage (en plein Covid !) qui était peu propice à créer les conditions d'une pleine coopération entre établissements d'enseignements ! Un grand merci et bravo à toutes et tous les référents de l'action, enseignants, enseignants-chercheurs, chargé.es de missions, et aux différents partenaires impliqués en établissement et en Draaf-SRFD.

VIDEOS

Date :11 juillet 2023
Mots-clés : Agroécologie, Décrochage Ancrochage, Mobilité, Motivation, engagement, Partenariats, Vie scolaire

Voie de formation : Voies mixtes
Niveau de formation : III (BTS)
Initiative du dispositif : Locale
Structure d'appui : Etablissement National d'Appui
Référent : Emmanuelle Degorce ,emmanuelle.degorce@agriculture.gouv.fr

Etat de l'action : En cours
Nature de l'action : Innovation
Etablissement National d'Appui : Agrocampus Ouest

Action du Dispositif National d’Appui : Pollen

COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

Ajouter un commentaire

Vos commentaires Vos commentaires

Nom Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Soumettre le commentaire

Δ